

La vie de parents au quotidien

Synthèse – Enquête 2008

Soucieuse d'assurer pleinement sa mission de défense des intérêts des familles, l'UDAF 31 a réalisé au cours du 2^{ème} trimestre 2008 une enquête pour recueillir des éléments d'information sur l'exercice de la fonction parentale.

L'enquête « La vie de parents au quotidien », s'attache à évaluer la manière dont les parents vivent leur rôle au quotidien, à comprendre les difficultés auxquelles ils sont confrontés et à déterminer les actions susceptibles de les soutenir dans leur fonction parentale.

L'enquête tente en particulier de répondre aux questions suivantes :

- Les parents estiment-ils avoir du mal à assumer leur responsabilité parentale ? Existe-t-il un réel malaise chez les parents ?
- Dans quelle mesure éprouvent-ils le besoin de parler avec d'autres de l'éducation de leur(s) enfant(s) ? Partagent-ils leurs préoccupations, leurs difficultés ?
- La logique des Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement aux Parents répond-elle à leurs attentes et correspond-t-elle à leur vision de la fonction parentale ?
- Comment expliquer la faible participation aux activités proposées dans le cadre des REAPP ?

Méthode d'enquête :

Les familles ayant des enfants de moins de 19 ans constituent la population cible de l'enquête.

Le questionnaire a été adressé à un échantillon de 3000 familles du département tirées au hasard dans un fichier d'abonnés téléphoniques.

Au final **713 personnes** dans le département ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de **25%**.

L'échantillon est représentatif de la population du département sur le critère de situation matrimoniale.

Le contrôle des quotas montre par contre une sous-représentation des professions intermédiaires au profit des catégories socio professionnelles supérieures et une sous-représentation des parents de moins de 35 ans.

Les résultats de l'enquête portent sur les réponses des répondants.

Cette note de synthèse présente les principales tendances observées dans l'enquête. Le rapport d'études complet peut être consulté sur le site Internet de l'UDAF 31 (www.udaf31.fr) ou à :

Point info famille

Union Départementale des Associations Familiales de la Haute-Garonne

57 rue Bayard – BP 41212 – 31012 TOULOUSE CEDEX

Téléphone : 05 61 13 13 82 / Télécopie : 05 61 13 13 95

Contact Observatoire des familles : Aurélie LAVIGNE (pif@udaf31.fr)

Depuis une dizaine d'années, de nombreuses interrogations sur le rôle des parents ont été placées au centre de débats, politiques comme médiatiques : qu'est-ce qu'être parent aujourd'hui ?

La diversification des modèles familiaux (familles monoparentales, recomposés, adoptives ; beau-parentalité, homoparentalité, grand-parentalité), le développement de l'individualisme (épanouissement personnel, place nouvelle accordée à l'enfant), la difficile conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle remettent en cause les modèles traditionnels d'éducation et rendent difficile l'exercice de l'autorité et de la responsabilité parentale.

Pour tenter de remédier aux difficultés rencontrées par les parents, des actions de soutien à la fonction parentale ont été mises en place, notamment à travers les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents. Ces actions sont diverses (permanences téléphoniques, groupes de parole de parents, ateliers parents-enfants, conférences-débats) et ont pour objectif de permettre aux parents d'identifier leurs compétences, de mobiliser leurs ressources pour qu'ils prennent ou reprennent confiance en leurs capacités éducatives.

Questionnements et soutiens des parents

Les parents sont en questionnement quant à l'éducation des enfants : en effet 88% d'entre eux déclarent que l'exercice de la fonction parentale engendre interrogations, inquiétudes, difficultés ou encore stress. Plusieurs éléments contribuent à accentuer ces questionnements, comme le fait d'élever seul(e) ses enfants, le fait d'avoir plusieurs enfants, ou encore la période de l'adolescence.

Comparativement, 46 % des parents estiment manquer de compétences pour élever leurs enfants. Mais ce sentiment d'incompétence est très variable selon les domaines. Ainsi, si 88% des parents savent comment garantir la santé et l'hygiène de leurs enfants mais ils ne sont plus que 19% à savoir comment épauler leurs enfants.

Dans l'ensemble, il apparaît que la parentalité amène à se questionner mais la majorité des parents exercent leur responsabilité parentale. Il est important de noter également que plus les parents estiment manquer de compétences, plus ils se posent des questions sur l'éducation des enfants.

L'éducation des enfants est un sujet de conversation partagé pour 88% de l'échantillon, une proportion moindre mais toujours majoritaire aborde les difficultés éducatives rencontrées. Par contre, 14% des parents ne partagent pas ou peu leurs expériences en matière d'éducation.

Bien que globalement (61%) les parents estiment rencontrer autant que difficultés que d'autres ou moins (32%), 7% d'entre eux ont le sentiment de vivre une situation plus difficile.

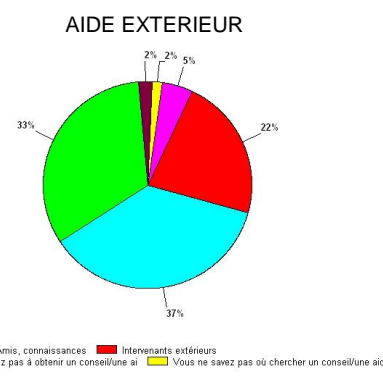
Face aux difficultés, les parents cherchent-ils une aide auprès d'une personne extérieure, qu'elle soit ou non professionnelle ?

Seul 22% des parents font appel très ou assez souvent à une aide extérieure en cas de difficultés.

Les parents se tournent en priorité vers leurs proches, amis (37%) ou famille (33%).

Les parents qui rencontrent plus de difficultés que les autres dans l'éducation de leurs enfants sont ceux qui font le moins appel à une aide extérieure.

De plus, ce sont les parents qui ne savent pas où chercher de l'aide qui se retrouvent plus souvent dans une situation où ils ne savent pas quoi faire. Il s'agit plutôt de familles monoparentales, qui rencontrent des difficultés éducatives plus importantes et ont un sentiment d'incompétence.



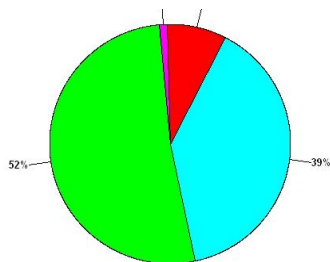
En résumé, la majorité des parents assurent leur rôle et responsabilités et sont soutenus par des proches. Néanmoins, manques de compétences, difficultés importantes, monoparentalité et absence d'aide extérieure sont cumulés dans certaines familles, créant des situations d'isolement qui accentuent les problématiques liées à l'exercice de leur fonction parentale.

Une demande d'aide bien perçue mais difficile pour certains

La demande d'aide est globalement bien perçue :

- 71% des parents trouvent très ou assez facile de demander de l'aide concernant l'éducation de leurs enfants, contre 29% pour lesquels la demande est difficile
- 91% des personnes interrogés ont une opinion positive des parents qui font appel à un soutien ou à un accompagnement à l'extérieur, contre 1% pour qui ce sont des parents qui fuient leurs responsabilités

OPINION SUR LA DEMANDE D'AIDE



* Zero;

Un parent qui reconnaît l'utilité d'un appui ext. Un parent qui souhaite être accompagné
Un parent qui n'est pas capable de gérer lui-même Un parent qui fuit ses responsabilités

Néanmoins le fait de solliciter une aide est plus ou moins facile selon la composition de la famille et les difficultés déjà rencontrée :

- Les employés et les ouvriers trouvent cette démarche plus difficile que les parents appartenant à d'autres catégories socioprofessionnelles
- Les parents qui pensent manquer de compétences ont plus de mal à demander de l'aide, alors même que ce sont eux qui en ont le plus besoin
- Plus les parents pensent avoir des difficultés éducatives, moins la demande d'aide est facile

L'isolement relevé en termes de manques de compétences et manque de soutien dans le cas de difficultés éducatives, est encore renforcé par le fait que ces parents font plus difficilement appel à une aide extérieure.

Une faible mobilisation des structures de soutien à la fonction parentale

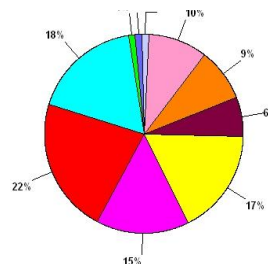
Les structures de soutien à la fonction parentale, bien que destinée à tous les parents, ont pour objet d'aider les parents isolés, qui ont des difficultés à gérer la situation en leur redonnant confiance en leur capacités éducatives. Or, ces structures ne sont que peu mobilisées.

Ainsi, 80% des parents n'ont jamais entendu parler des structures de soutien à la fonction parentale et seul 13% déclarent y avoir déjà eu recours.

Les parents évoquent différentes raisons pour expliquer leur non-participation à ces structures de soutien :

- La méconnaissance ou les raisons contextuelles (manque de temps, éloignement...) pour 69%
- L'opposition de principe (pas d'intérêt, pas envie, non concernés, rejet des animateurs) pour 33%
- L'inutilité de ces structures (pas besoin) pour 33%

RAISONS DE LA NON PARTICIPATION AUX ACTIONS DE SOUTIEN



Malgré cette faible participation, lorsque les parents sont amenés à donner leurs points de vue sur les différentes actions proposées (groupe de parole, conférences-débats, ateliers parents-enfants, entretiens individuels), ils déclarent à plus de 80% trouver ces solutions très ou plutôt adaptées pour résoudre les problèmes éducatifs.

Dans l'absolu, les actions collectives recueillent moins l'adhésion des parents s'il existe des difficultés en termes d'éducation, elles ont plus vocation à intervenir dans une phase préventive basée sur l'information et le conseil. A l'inverse les actions individuelles sont privilégiées en cas de problèmes dans l'exercice de la fonction parentale.

La proximité des structures, l'âge des enfants, la catégorie socioprofessionnelle à laquelle les parents appartiennent déterminent l'utilisation ou non des structures de soutien à la fonction parentale.

CONCLUSION

La majorité des parents, même s'ils sont en questionnement et manquent parfois de compétences, n'éprouvent pas de grandes difficultés dans l'exercice de leur fonction parentale.

Pour autant certaines familles sont confrontées à un isolement qui accentue leur sentiment de difficultés et d'incapacité. Cet isolement se caractérise par l'absence d'entourage familial et amical, le non-recours à une aide extérieure et l'impuissance à gérer une situation difficile.

Monoparentalité, précarité, dévalorisation, adolescence sont des éléments qui accentuent les difficultés.

Le fait de demander de l'aide ne semble pas une démarche stigmatisante, au contraire puisque 91% des parents ont une opinion positive des parents qui recherchent un accompagnement. Cette démarche est donc plus le reflet de responsabilité que de faiblesse.

La demande d'aide recueille une opinion générale positive mais ce n'est pas pour autant une démarche facile pour toutes les familles et, notamment, pour celles qui auraient besoin d'une aide pour faire face à leurs difficultés éducatives.

Les structures de soutien sont peu connues et peu mobilisées par les parents. Plus que le lieu ou les professionnels présents dans les structures de soutien à la fonction parentale, c'est bien leur connaissance, reconnaissance et efficacité qui sont interrogées.

Méconnaissance, inutilité, faible accessibilité engendrent une faible fréquentation et mobilisation.

Il est important de noter également que les familles susceptibles de participer, qui adhèrent à la logique des REAAP (partage, co-construction,...), sont celles qui à priori en ont le moins besoin. Alors que parallèlement, les parents qui sont confrontés à des difficultés éducatives ou qui se sentent incompetents sont moins enclin à bénéficier ou à faire appel à une aide extérieure.

Ces résultats posent donc la question de la lisibilité des structures, autant en termes physique qu'en termes d'action, ainsi que leur légitimité aux yeux des parents.